

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI, 13 MAI 2025 À 19 H

ORDRE DU JOUR

- ✚ Remise d'un prix de mérite civique
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
- 4. ADOPTION - PROCÈS-VERBAUX DU 8 AVRIL 2025 ET DU 24 AVRIL 2025
- 5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - Résolution CDD 011-10-04-25 - 397, boulevard de L'Assomption;
 - EMPR-666 - Certificat du greffier (CC) - registre du 7 au 11 avril 2025;
 - CE - 2025-04-02 - procès-verbal signé;
 - CE - 2025-04-16 - procès-verbal signé;
 - 437-6, 438-52, 667, 442-7, 443-2 et 441-1 - Procès-verbal - consultation publique;
 - URB-438-53 - Procès-verbal - consultation publique;
 - URB-439-3 - Procès-verbal - consultation publique;
 - URB-440-1 - Procès-verbal - consultation publique.
- 6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 DM - Dérogation Mineure
 - 6.2 DM et PIIA - Dérogation Mineure et Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
 - 6.3 PIIA - Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
 - 6.3.1 PIIA - Habitations JL / VIP Architecture - 397, boulevard de L'Assomption - lot 5 872 004 - 2025-0149 (UDD-MB)
 - 6.3.2 PIIA - Les Espaces Memoria Repentigny / EXA Architecture & Design - 438, rue Notre-Dame - lot 2 347 966 - 2025-0168 (UDD-MB)
 - 6.3.3 PIIA - Pharmacie Jean-Coutu / International Néon - 100, boulevard Brien - lots 3 960 780, 2 719 425, 2 145 527, 3 960 779, 2 939 170, 2 727 617 et 2 727 618 - 2025-0166 (UDD-MB)
 - 6.4 PPCMOI - Projet Particulier de Construction, de Modification et d'Occupation d'un Immeuble
- 7. AFFAIRES COURANTES
 - 7.1 Appui - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - 2025-0132 (DG-AB)
 - 7.2 Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - boulevard le Bourg-Neuf (Phase 2) - 2025-0163 (FIN-NE)
 - 7.3 Renouvellement de la Déclaration d'engagement au vivre-ensemble - 2025-0196 (DG-AB)
 - 7.4 2025-GG-157 - Octroi de contrat - Réfection majeure du passage à niveau, de la Paix - 2025-0197 (TP-AB)
 - 7.5 Dépôt des états financiers consolidés au 31 décembre 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant - 2025-0219 (FIN-NE)
 - 7.6 Dépôt des rapports financiers des organismes du périmètre comptable ainsi que les résultats et excédents au 31 décembre 2024 - 2025-0220 (FIN-NE)
 - 7.7 Virements d'excédents de fonctionnement affectés suite au dépôt des états financiers consolidés 2024 - 2025-0221 (FIN-NE)
 - 7.8 2025-CP-019 - Octroi de contrat - Travaux de réfection de chaussée boulevard Basile-Routhier (entre Valmont et Lisbonne) Phase 2 - 2025-0227 (GI-MR)

8. SÉCURITÉ URBAINE
 - 8.1 Entente relative concernant le transfert des communications d'urgence d'un corps de police - 2025-0093 (SP-ER)
 - 8.2 Entente relative au prêt de services des policiers du SPVR à la SQ - Escouade ERM Rive-Nord - 2025-0161 (SP-ER)
9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)
 - 9.1 Approbation - Organigramme Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) - 2025-0153 (RH-JFH)
10. RÉGLEMENTS
 - 10.1 Avis de motion et présentation des projets de règlements
 - 10.1.1 78-32 - Règlement modifiant le règlement numéro 78 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny
 - 10.1.2 667 - Règlement relatif au zonage incitatif
 - 10.1.3 438-54 - Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 438 concernant la modification des normes d'affichage et la concordance au règlement 146-19 de la MRC de L'Assomption
 - 10.1.4 438-55 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438 concernant l'assouplissement des dispositions applicables à une cour avant secondaire, l'autorisation des potagers en cour avant et l'autorisation de la construction d'un logement d'appoint dans certaines zones
 - 10.1.5 442-8 - Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 442 concernant le retrait de la section applicable à l'affichage
 - 10.2 Premier projet
 - 10.2.1 667 - Règlement relatif au zonage incitatif
 - 10.2.2 438-54 - Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 438 concernant la modification des normes d'affichage et la concordance au règlement 146-19 de la MRC de L'Assomption
 - 10.2.3 438-55 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438 concernant l'assouplissement des dispositions applicables à une cour avant secondaire, l'autorisation des potagers en cour avant et l'autorisation de la construction d'un logement d'appoint dans certaines zones
 - 10.2.4 442-8 - Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 442 concernant le retrait de la section applicable à l'affichage
 - 10.3 Second projet
 - 10.4 Adoption
 - 10.4.1 43-8 - Règlement amendant le règlement numéro 43 concernant les nuisances
 - 10.4.2 140-12 - Règlement amendant le règlement numéro 140 relatif à la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la Ville de Repentigny
 - 10.4.3 252-9 - Règlement modifiant le Règlement 252 concernant la fourniture, l'utilisation et la tarification de l'eau potable dans la Ville de Repentigny
 - 10.4.4 437-6 - Règlement amendant le Plan d'urbanisme numéro 437 afin d'y annexer le plan particulier d'urbanisme du secteur du terminus d'autobus Exo et du secteur industriel situé au sud de l'autoroute 40, ainsi que d'assurer la concordance aux règlements 146-18 et 146-19 de la MRC de L'Assomption
 - 10.4.5 438-52 - Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 438 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme adopté au règlement 437-6
 - 10.4.6 438-53 - Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 438 afin d'intégrer les dispositions concernant la cession de servitude contenues dans la Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions, ainsi que d'assurer la concordance au règlement 146-18 de la MRC de L'Assomption
 - 10.4.7 439-3 - Règlement amendant le règlement de construction numéro 439

- 10.4.8 440-1 - Règlement amendant le Règlement de lotissement numéro 440 afin d'intégrer les dispositions concernant la cession de servitude contenues dans la Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions
- 10.4.9 442-7 - Règlement amendant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 442 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme adopté au règlement 437-6
- 10.4.10 443-2 - Règlement amendant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 443 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme adopté au règlement 437-6
- 10.4.11 444-1 - Règlement amendant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 444 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme adopté au règlement 437-6
- 10.5 Modification de règlement par résolution
 - 10.5.1 Règlement 659 - Modification afin de diminuer la dépense autorisée de 250 000 \$ et rescinder l'affectation afférante de la réserve eau potable - 2025-0224 (SAJC-MG)
- 10.6 Avis d'intention et contrôle intérimaire

11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 9^e jour du mois de mai 2025.

Marc Giard

M^e Marc Giard, greffier